

## **COMITE TECHNIQUE DU 9 DECEMBRE 2019 DECLARATION PREALABLE DES REPRESENTANTS CFDT**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élu.e.s, Mesdames et Messieurs les représentant.e.s de l'administration, che.è.r.e.s collègues,

Les élus **CFDT** ne siégeront pas au Comité Technique de ce jour.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élus, vous avez approuvé le 9 avril 2018 un protocole d'accord sur les modalités de gestion des ressources humaines de la Région Normandie qui a été signé par le Président.

Madame la Présidente, vous avez signé, le 10 avril 2019, la charte relative au dialogue social et à l'exercice du droit syndical.

Sur la base des garanties obtenues, la **CFDT** a signé ces deux documents dont les valeurs affichées sont en particulier le respect et la transparence.

Lors de l'installation du Comité Technique, le 22 mars dernier nous vous indiquions notre souhait de continuer à travailler dans un dialogue constructif.

Depuis, nous vous avons alerté à plusieurs reprises sur la dégradation du dialogue social, que ce soit en groupe de travail, en réunions préparatoires ou en instances.

S'il fallait un dernier exemple, nous citerons le courrier de Monsieur le Directeur Général des Services en date du 3 décembre qui a été transmis ce matin même à l'ensemble des agents des lycées. Dans celui-ci sont présentées les modifications de la charte du temps de travail qui doivent être examinées lors du Comité technique de ce jour et adoptées ensuite par les élu.e.s régionaux. Il est même précisé que les Proverseurs et gestionnaires en ont été informés dès le 3 décembre.

Comme vous, en tant qu'élu, nous tirons notre légitimité de nos électeurs et nous devons leur rendre compte de notre mandat. Nous considérons aujourd'hui ne plus être en mesure de l'exercer dans de bonnes conditions.

Les instances n'étant pas des chambres d'enregistrement, malgré les sujets importants inscrits à l'ordre du jour, nous avons donc décidé de ne pas siéger et vous demandons de prendre rapidement les dispositions nécessaires à un dialogue social de qualité dans le respect et la transparence.

Les élus **CFDT** au Comité Technique